

Sûreté de l'aviation civile – 11.5 – Formation périodique instructeur certifié

RS984 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Sûreté de l'aviation civile

Maintenir les compétences requises pour dispenser la formation prévue aux points 11.2.3.1. à 11.2.3.5. ainsi qu'aux points 11.2.4. (sauf s'il s'agit de la formation des agents qui supervisent directement les agents visées aux point 11.2.3.6. à 11.2.3.10.) et 11.2.5. de l'annexe du règlement (UE) no 185/2010 et acquérir les compétences nouvelles.

Le suivi de cette formation est obligatoire pour pouvoir renouveler une certification d'instructeur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Connaissance de l'environnement de travail dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile
- Techniques pédagogiques
- Eléments de sûreté à enseigner, tels que listés aux points 11.2.3.1 à 11.2.3.10, 11.2.4 et 11.2.5 de l'annexe du règlement 185/2010
- Mesures d'application de l'réglementation nationale

Ensemble des compétences entrant dans le champ de cette formation

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Règlement (UE) n° 185/2010 de la Commission du 4 mars 2010 fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation – Domaine 11 de l'annexe"" ,""Code de l'aviation civile – articles R.213-4

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Vérification des antécédents

Etre instructeur certifié en sûreté de l'aviation civile

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	11 072 €
Coût moyen par dossier	1 845 €
Durée moyenne	5 h
Période	12/2020 – 09/2021
France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	13 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.